



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Re
Me
k***22127823***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**18 OCT. 2022**Greffe
DIVISION MONSN° d'entreprise : **0473 519 653**

Nom

(en entier) : **AREGO**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **CHEMIN DE LA BERLIERE 5 , 7060 SOIGNIES****Objet de l'acte : Démission + nomination administrateur**L'Assemblée du 1^{er} juillet 2021 a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix :

1. La démission de Madame Patricia Deneef de son poste d'administratrice est acceptée à dater de ce jour. Conformément à l'article 1993 du Code Civil, décharge est donnée pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2021 ;

2. Afin de pourvoir à son remplacement, la nomination au poste d'administrateur de de la s.r.l. Belgates, immatriculée à la BCE sous le numéro 0459.029.140, dont le siège social est établi au 5 chemin de la Berlière à 7060 Soignies est acceptée. La s.r.l. Belgates sera également administrateur délégué et sera représentée par Madame Patricia Deneef. Son mandat sera rémunéré ;

Belgates srl
Administrateur
Représentée par
Patricia Deneef

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).